

## ANALYSE DU BUDGET DU QUÉBEC 2020-2021

### FAITS SAILLANTS POUR LE SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

*Mardi 10 mars 2020*

Le ministre des Finances Éric Girard, a présenté le 10 mars 2020 le deuxième budget du gouvernement de la Coalition Avenir Québec. Le premier budget s'est terminé avec un surplus de 1,9 milliard \$. Le gouvernement prévoit que l'équilibre budgétaire sera maintenu pour ce second budget.

À la suite de la présentation du budget par le ministre des Finances, Éric Girard, Citoyen a compilé les faits saillants liés aux sciences de la vie.

#### FAITS SAILLANTS GÉNÉRAUX

- Investissements de plus de 15,5 milliards \$ d'ici 2025-2026;
  - Dont 1,7 milliard \$ en 2020-2021.
- Double de l'effort financier pour contrer les changements climatiques;
- Le Plan québécois des infrastructures 2020-2030 s'élève maintenant à 130,5 milliards \$, un ajout de 15,1 milliards de dollars.
- Hausse des dépenses en santé de 5,3% en 2020-2021
- Hausse des dépenses en éducation de 4,5% pour 2020-2021

#### FAITS SAILLANTS – SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

##### En santé

- Hausse des dépenses en santé de 5,3% en 2020-2021;
- Investissement 1,1 milliard \$ en 2020-2021;
- 5,4 milliards \$ pour les 5 prochaines années;
- 3,1 milliards \$ pour l'amélioration des services de première ligne, l'accès aux soins spécialisés et en cancérologie sur 6 ans.

Le gouvernement prévoit des investissements de 118 millions \$ dans le secteur des sciences de la vie :

- 10 millions \$ pour accélérer l'adoption et l'intégration des innovations au sein des réseaux de la santé et des services sociaux et pour améliorer l'adéquation entre les besoins du réseau et les initiatives du milieu de la recherche;
- 15 millions \$ en soutien à CATALIS Québec pour augmenter le nombre d'essais cliniques réalisés par les entreprises au Québec, faciliter la collaboration entre les différents acteurs du secteur des sciences de la vie et accélérer le développement de traitements novateurs;
- 12 millions \$ pour favoriser une utilisation accrue de l'intelligence artificielle et, ainsi, soutenir une nouvelle génération d'entrepreneurs en sciences de la vie;
- 81 millions \$ en soutien à Génome Québec et à l'Institut de recherches cliniques de Montréal pour accroître la recherche clinique et la recherche en génomique.

#### En recherche et en innovation

- Investissement de 334 millions \$ pour appuyer l'innovation et la commercialisation;
- 67,5 millions \$ pour la valorisation de la recherche issue des institutions publiques québécoises;
- Création d'un fonds d'investissement de 100M\$ pour préamorçage pour la commercialisation des innovations issues de la recherche publique;
- 27 millions \$ pour bonifier l'accès aux données et création de 5 nouveaux CADRISQ (points de service de l'ISQ) plus proches des milieux (e.g. dans CHUs);
- Investissements de 12 millions \$ pour favoriser une utilisation accrue de l'intelligence artificielle;
- 20 millions \$ dans l'initiative des zones d'innovation pour l'année à venir.

#### En éducation

- Hausse des dépenses en éducation de 4,5% pour 2020-2021;
- Investissements additionnels de près de 1,5 milliard \$ sur 5 ans.

#### En emploi et en économie

- C3i: crédit d'impôt qui encouragera les entreprises de tous les secteurs d'activité à acquérir du matériel de fabrication et de transformation, du matériel informatique et des logiciels de gestion avec une aide pouvant atteindre 20 % des investissements admissibles, ce qui représente un investissement de 556 millions \$ sur 5 ans; le taux sera de 10% pour la région de Montréal;
- Crédit d'impôt capital Synergie: Les entreprises qui investiront dans une PME admissible pourront bénéficier d'un crédit d'impôt non remboursable équivalant à 30 % de la valeur de leur investissement en actions admissibles;

- Secteurs admissibles: Technologies vertes, technologies de l'information, sciences de la vie, manufacturier innovant, intelligence artificielle;
  - Limitation de 750 000\$ annuellement par investisseur;
- Le gouvernement instaure la déduction incitative pour la commercialisation des innovations (DICI);
  - Pour la commercialisation au Québec de propriété intellectuelle développée au Québec;
  - Revenus imposés à un taux effectif de 2% soit une réduction de 9,5 points de pourcentage par rapport au taux général;
  - Le taux d'imposition combiné sera le plus faible au Canada et États-Unis
  - À partir du 1er janvier 2021, la DICI remplacera la déduction pour sociétés innovantes (DSI), en vigueur depuis le 1er janvier 2017;
- Bonification des trois crédits d'impôt à la R-D favorisant la collaboration entre les acteurs en innovation par le retrait des seuils de dépenses admissibles de 50 000\$, ce qui soutiendra davantage les projets de recherche réalisés avec les universités, en partenariat privé et par des consortiums de recherche;
- Simplification des démarches administratives relatives aux congés fiscaux pour les chercheurs et experts étrangers afin de faciliter le recrutement par les entreprises des meilleurs talents dans le monde;
  - Un processus de décision préalable pour que les entreprises puissent s'assurer de l'admissibilité du contrat de travail proposé à un étranger désirant venir s'établir au Québec;
  - Un guichet unique, de sorte que les entreprises et les chercheurs et experts étrangers ne communiquent qu'avec un seul intervenant pour obtenir les certificats d'admissibilité;
- 25 millions \$ pour les accélérateurs et incubateurs d'entreprises
- Investissements de 1 milliard \$ pour améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises.

Le ministre Girard a présenté un budget dans des conditions favorables. C'est un bon budget pour nous puisque la santé représente maintenant 49,6% des dépenses gouvernementales. Même s'il y a plusieurs mesures parsemées, les investissements de 118 millions \$ dans le secteur des sciences de la vie viennent renforcer la reconnaissance du gouvernement du Québec pour le secteur. Les surplus annoncés seront versés dans le Fonds des générations.



**Pour information :**

Alain Madgin

Vice-président principal

Citoyen

418 569 8129

[alain.madgin@citoyen.com](mailto:alain.madgin@citoyen.com)